

La Théorie des blocs sémantiques

Somme de notions

Document de travail mis en ligne en 2011. Dernière modification février 2013.

Alfredo Lescano
EFTS (Université de Toulouse)
CRAL (EHESS/CNRS)

Table de matières

1. Notions de base et signification lexicale	5
1.1. LA TBS : THEORIE SEMANTIQUE OU PRAGMATIQUE ?	5
1.2. LA TBS EST UNE SEMANTIQUE DISCURSIVE ET ARGUMENTATIVE	6
1.3. LA SIGNIFICATION DES MOTS LES ASPECTS ARGUMENTATIFS	7
1.4. ARGUMENTATION INTERNE ET ARGUMENTATION EXTERNE	8
1.5. ARGUMENTATION STRUCTURELLE ET ARGUMENTATION CONTEXTUELLE	9
1.6. INTERDEPENDANCE SEMANTIQUE	10
1.7. LES BLOCS SEMANTIQUES	11
1.8. LE CARRE ARGUMENTATIF	14
1.9. PROPRIETES DE L'AI ET DE L'AE	15
1.10. PRINCIPE DE COPRESENCE	16
1.11. NEGATION	17
2. Le discours	19
2.1. LE SENS DES ENONCES	19
2.2. CONCRETISATION	20
2.3. DECALAGE	21
2.4. UNITES DE DISCOURS	22
2.5. ENONCES COMPOSES	23
2.6. LA STRUCTURE FONCTIONNELLE DE L'ENONCE	23
2.7. DEUX TYPES DE STRUCTURE FONCTIONNELLE	24
2.8. FONCTIONS ARGUMENTATIVES	25
2.8.1. LES TERMES EXPRESSIFS	25
<i>INTERNALISATEURS</i>	26
2.8.2. LES TERMES NON EXPRESSIFS	26
2.9. MOTIF ARGUMENTATIF	27
<i>Bibliographie</i>	29

Introduction

Au cours de nombreuses interactions, voire de vraies collaborations, avec des chercheurs non linguistes, il est apparu que la Théorie des blocs sémantiques (TBS) ouvrait des perspectives d'analyse de corpus textuels qui s'avéraient fertiles pour des réflexions dépassant les frontières de la linguistique. Je ne dirais pas que j'étais surpris de ce constat, dont j'agis en promoteur. Ce document est avant tout destiné à ceux qui m'ont patiemment entendu exposer les fondements de cette théorie et qui souhaitent disposer de définitions des concepts permettant de réaliser des analyses descriptives. Mais il devrait également être utile au linguiste désireux de connaître les notions mobilisées par la TBS. Il se présente sous la forme d'un exposé schématique, avec un petit exemple, de chacune des notions de la théorie dont on peut se servir dans l'analyse. Idéalement, son utilisation devrait être accompagnée de la lecture de quelques articles (une sélection est citée dans la Bibliographie) et pourquoi pas de l'ouvrage *L'entrelacement argumentatif. Lexique, discours et blocs sémantiques* de Marion Carel. Ce document de travail pourrait être vu comme un guide pour la lecture de *L'entrelacement argumentatif*, un petit *companion* au sens que lui donnent les Anglais.

La Théorie des blocs sémantiques est une théorie sur la signification des mots, le sens des énoncés, les rapports sémantiques entre énoncés. Mis à part les nombreux articles qui en abordent des aspects partiels, deux ouvrages en jettent les bases principales : Carel et Ducrot (2005), en espagnol, et Carel (2011a). Ce dernier ne vise pas tant à présenter systématiquement les différentes notions constituant le corps de la théorie qu'à montrer l'intérêt et la richesse de l'approche, sa pertinence pour aborder l'étude de la langue et des discours, la façon dont elle se découpe dans le paysage des traditions philosophiques et linguistiques couramment admises en sémantique et en pragmatique.

J'ai voulu présenter ici un petit « traité » de la TBS, la somme des notions dont on dispose pour une analyse d'éléments de langue ou bien de textes dans le cadre de cette théorie. Pour ce faire, je me suis fondé notamment, et sauf indication contraire, sur Carel (1992, 1995, 1998, 2001, 2004, 2011a) ; Carel et Ducrot (1999a et b, 2005) ; Ducrot (2001), Ducrot et Carel (2005), sur les séminaires à l'EHESS de M. Carel et d'O. Ducrot de 2003 à 2008, ainsi que sur les très nombreuses discussions que j'ai eu avec M. Carel avant, pendant et après ma thèse, qu'elle a dirigée. Les notions seront donc présentées, en général, exclusivement en ce qu'elles ont de productif pour l'analyse, sans être justifiées davantage, sans faire non plus l'état des objections possibles, afin surtout de rendre l'exposé des concepts accessible aux lecteurs souhaitant s'approprier ce cadre théorique pour des analyses de données linguistiques.

Situons néanmoins rapidement cette théorie dans sa lignée, en rappelant qu'elle garde l'esprit du programme de recherche qui est à la base de la Théorie de l'argumentation dans la langue, fondée par O. Ducrot dans les années '70, qu'il a ensuite développée avec J.-C. Anscombe¹. Esprit qui pourrait être résumé dans la formule *la valeur argumentative des énoncés ne se laisse pas déduire d'une valeur informative première*². Dans les années '80, J.-C. Anscombe et O. Ducrot ont donné à cette théorie un ensemble d'outils descriptifs qu'ils ont baptisé la « Théorie des topoï ». D'autres théories se sont présentées comme héritières de l'Argumentation dans la langue : la Théorie des possibles argumentatifs d'O. Galatanu, la Théorie des points de vue de P.-Y. Raccach, la Théorie des stéréotypes de J.-C. Anscombe et encore d'autres. La Théorie de la polyphonie lancée par O. Ducrot en 1980 aborde des éléments complémentaires du sens linguistique et a inauguré une autre ligne de recherche tout aussi dense en héritages. La Théorie argumentative de la polyphonie (Carel et Ducrot 2009, Lescano 2009) s'occupe des aspects relatifs à l'énonciation et aux subjectivités, gardant une vision argumentative des contenus, qui font l'objet de la TBS. La partie polyphonique du sens ne sera pas abordée dans ce document. Seule la notion de « fonction textuelle » a été retenue, indispensable pour l'analyse des contenus véhiculés par les énoncés.

¹ Pour un aperçu des références les plus représentatives de l'œuvre d'Anscombe et de Ducrot, je renvoie à la bibliographie générale.

² Cette idée apparaît explicitement dans Anscombe et Ducrot (1986).

C'est à partir d'une critique de la Théorie des topoï que la thèse de M. Carel (1992) inaugure la Théorie des blocs sémantiques. Cette thèse montre que les outils que la Théorie des topoï propose sont inconsistants vis-à-vis des principes de l'argumentation dans la langue. Il en est sorti une théorie nouvelle, qui repose aussi sur une radicalisation des principes de l'Argumentation dans la langue. Ce texte expose la TBS *per se*, sans entrer dans la comparaison avec les théories qui l'ont précédée à l'intérieur du paradigme de l'Argumentation dans la langue ni, d'ailleurs, avec toute autre théorie.

Il sera désormais supposé que les énoncés véhiculent un contenu (au moins *un* contenu) associé à des paramètres énonciatifs. Les paramètres énonciatifs, relatifs à ce qu'on appelle d'habitude la modalisation, la subjectivité, l'énonciation, concernent le volet polyphonique et ne seront donc pas traités ici. La TBS s'occupe du contenu, qui est à l'intérieur de cette théorie, de nature « argumentative ». Or ce qui est appelé ici « argumentatif », n'est pas, comme c'est généralement le cas, relatif à l'activité de persuader à partir d'un discours. Il s'agit de quelque chose de plus infiniment petit, et de plus infiniment prégnant dans la communication. Plus petit, parce que l'argumentation considérée par la TBS n'est pas la mise en place d'un dispositif textuel pour atteindre des effets sur le public, ce n'est même pas une « activité ». Le mot « argumentation » sera pris ici au sens d'une entité linguistique manifestant une connexion argumentative. Concrètement, dans sa formulation la moins abstraite, cette connexion prend la forme de deux phrases reliées par des conjonctions du type de *donc* ou de *pourtant*. Et c'est plus prégnant, car l'argumentation n'est pas un mode possible de communication. Prise dans ce sens, l'argumentation, pour la TBS, est omniprésente, la communication linguistique ne pourrait s'en passer : elle concerne chaque mot de la langue, chaque énoncé.

Dans la première partie, on verra les fondements de la théorie (notamment la notion d'« aspect argumentatif » — appelée souvent ailleurs « prédicat argumentatif » — et celle de « bloc sémantique ») et l'approche à la signification de mots et d'expressions que propose la TBS. La deuxième partie s'occupe, sous le chapeau sans doute un peu exagéré de « discours », du niveau des énoncés et de certains phénomènes relatifs à la dimension textuelle du sens. L'étude de ce qui a lieu au-delà de l'énoncé, qui ne sera abordé ici que par la notion de « motif », fait l'objet des recherches actuelles. Dans Lescano (2013) on aura un aperçu de ce qui peut être une vision de ce qui se trouve au delà de la signification des mots et le sens des énoncés en se fondant sur la TBS.

Je rappelle enfin que ce texte se veut un « document de travail » et est donc ouvert à des critiques et commentaires qui pourront faire profiter — je l'espère — des versions ultérieures.

1. Notions de base et signification lexicale

1.1. La TBS : théorie sémantique ou pragmatique ?

La Théorie des blocs sémantiques est-elle une sémantique ou une pragmatique ? C'est la première question que l'on se pose face aux théories qui traitent du sens (dans l'acception la plus large possible du mot *sens*, nous y reviendrons). Mais elle est d'autant plus de mise pour la TBS que la place de cette théorie dans la dichotomie entre « disciplines » risque d'être fort confuse si on ne l'explicite pas, quitte à en conclure — comme nous le ferons — qu'elle ne penche spécialement ni d'un côté ni de l'autre, ou plutôt des deux en même temps.

Pour tenter une réponse, distinguons d'abord, avec Ducrot³, l'**énoncé**, produit d'un acte d'énonciation concret⁴, de la **phrase**, entité abstraite, instanciable à l'infini dans des énoncés différents. Ces deux entités sont respectivement les « observables »⁵ qui définissent grossièrement les deux grandes disciplines du « sens » : la sémantique observe les phrases, dont elle essaie de prévoir le sens (littéral) ; la pragmatique décrit ce que communique l'énoncé. Dans ce cadre (volontairement trop schématique), la réponse à notre question est immédiate : la TBS est une pragmatique. Son « observable » est l'énoncé, et pas la phrase.

Mais les théories sémantiques et les théories pragmatiques se différencient aussi par leurs démarches. Ainsi, les théories sémantiques étudient la manière dont la forme de la phrase est reliée à la représentation qu'elles en proposent pour aboutir à une description de la langue, alors que les théories pragmatiques (nous pensons surtout à celles d'inspiration gricéenne) étudient les processus cognitifs investis dans l'interprétation pour établir les principes généraux qui régissent l'apparition de « ce qui est communiqué »⁶. De ce point de vue, la réponse ira de soi tout à l'heure, la TBS est une sémantique.

La TBS se trouve donc prendre l'« observable » de la pragmatique, i.e. l'énoncé, tout en adoptant une démarche propre à la sémantique, la recherche de la motivation matérielle du sens au niveau de la phrase, dans l'objectif de décrire la langue. On sait qu'Anscombe et Ducrot parlaient de « pragmatique (ou sémantique) intégrée »⁷ pour caractériser leur Théorie de l'argumentation dans la langue. En effet, à partir du constat que la valeur argumentative des énoncés, i.e. la classe des conclusions qu'un énoncé autorise, n'était pas réductible à une valeur informative première, ces chercheurs concluaient à la nécessité d'incorporer au cœur même de la langue des aspects de l'énonciation. Or ce faisant, ils rendaient la distinction sémantique / pragmatique moins nette, voire superflue. En héritière légitime de cette conception, la TBS n'est ni une sémantique ni une pragmatique au sens traditionnel (ou plutôt dans le sens très vague dans lequel nous avons présenté ces termes).

Pourtant, la Théorie des blocs sémantiques se réclame — son nom ne trompe pas — une théorie sémantique. C'est que si l'« observable » pour la TBS est l'énoncé, son objet d'étude n'est autre que la langue, le système linguistique qui sous-tend la communication langagière. La phrase ne sera donc pas postulée comme « observable », mais elle constituera néanmoins un

³ Ducrot (1980, 1984).

⁴ Si l'on prend comme modèle la conversation quotidienne. On ne soulèvera pas les énormes problèmes que l'observation des discours qui par rapport à cette définition d'énoncé (c'est hypothèse exacte) Cf. Ducrot (1984).

⁵ Nous empruntons cette expression à Recanati (1993).

⁷ Ou encore « pragmatique sémantique », « pragmatique linguistique » (Ducrot, 1984 : 172).

niveau d'analyse privilégié. Nous disons bien *un niveau d'analyse*, une étape dont on a besoin à l'intérieur de la « machine », le résultat d'une « hypothèse interne »⁸. Ainsi, on distinguera le **sens** de l'énoncé de la **signification** de la phrase, cette dernière conçue non comme le « sens littéral » d'une séquence, mais comme un ensemble d'instructions permettant de construire le sens de l'énoncé⁹. Nous reviendrons plus tard à la distinction sens / signification, concentrons-nous d'abord sur les énoncés et les mots.

1.2. La TBS est une sémantique discursive et argumentative

Pour la TBS, parler ce n'est pas transmettre l'information que *a est P*, mais autoriser certains discours. Elle ne prend donc pas comme entités sémantiques des informations, mais des discours (et, on le verra, des « familles de discours »). Il y a deux types de discours qui sont élevés au rang de « discours de base » dans la TBS. Ce sont d'une part, les enchaînements que d'autres approches appellent consécutifs ou causaux, c'est-à-dire ceux qui comportent des particules comme *donc, parce que, si... alors, par conséquent, grâce à, etc.*, et que l'on appellera **normatifs** ; et d'autre part les enchaînements que la TBS appelle **transgressifs** qui sont ceux qui comportent une « particule oppositive » comme *pourtant, même si, bien que, malgré, quoique, etc.* On voit apparaître ici le caractère « argumentatif » de la TBS : non seulement le sens d'un énoncé est constitué de discours, mais ces discours sont de nature argumentative. On remarquera que l'on appelle « argumentatifs » et les discours normatifs (en *donc, parce que...*) et les discours transgressifs (en *pourtant, malgré...*), alors que traditionnellement (même dans les versions préalables de la théorie de l'argumentation dans la langue) un discours argumentatif est du type des enchaînements normatifs. En effet, l'une des originalités de la TBS est de mettre les enchaînements transgressifs au même plan que les normatifs. Ils auront le même statut. Ainsi, l'énoncé (1) évoque un enchaînement normatif comme (2) :

- (1) Jean, qui a terminé premier de sa promotion, a eu un poste de cadre aussitôt après la fin de ses études.
- (2) Jean a eu un poste de cadre aussitôt après la fin de ses études car il a terminé premier de sa promotion

et l'énoncé (3), à propos d'une institutrice ayant eu un « incident » avec un élève, évoque un enchaînement transgressif comme (4) :

- (3) Marie a été indulgente.
- (4) un enfant a commis une faute, pourtant Marie ne l'a pas puni

La TBS voit dans les enchaînements (2) et (4) le sens (en fait, une partie du sens) respectivement des énoncés (1) et (3).

⁸ Ducrot (1984) distingue les « hypothèses externes », celles qui permettent d'isoler les « faits » qui vont être traités par la théorie, des « hypothèses internes », qui concernent le traitement que ces faits vont recevoir à l'intérieur de la théorie. Les hypothèses externes sont immuables, leur modification entraîne l'ébranlement de tout le cadre conceptuel, tandis que les hypothèses internes sont sujettes à des modifications : le travail du théoricien consiste à les ajuster de sorte à être le plus près possible des « faits » que la théorie est censée expliquer.

⁹ Cf. Ducrot (1984 : 181)

1.3. La signification des mots

Les aspects argumentatifs

Or la TBS ne voit pas seulement des discours argumentatifs *dans le sens des énoncés*, mais aussi *dans la signification des mots*¹⁰. La signification des mots est constituée par les enchaînements normatifs ou transgressifs que leur emploi autorise. De fait, qu'est-ce qui motive que l'énoncé (3) *Marie a été indulgente* évoque un enchaînement reliant transgressivement la faute à la punition (cf. (4)) si ce n'est la présence du mot *indulgent* ? Le mot *indulgent* a dans sa signification linguistique la possibilité de (4) *un enfant a commis une faute, pourtant Marie ne l'a pas puni*. Tout énoncé contenant le mot *indulgent* a la possibilité d'évoquer un discours transgressif qui partage avec (4) le fait de présenter une *absence-de-punition-malgré-faute*. Ainsi, l'énoncé (5) évoque l'enchaînement (6) :

- (5) Mon père était indulgent.
- (6) même si je commettais une faute, mon père ne me punissait pas

La TBS propose donc de voir dans la signification des mots « pleins » non pas des discours concrets comme (4) ou (6), mais des familles de discours argumentatifs, désignées par le terme technique d'**aspect argumentatif**. On supposera que le mot *indulgent* possède dans sa signification structurelle un aspect argumentatif dont relèvent les enchaînements (4) et (6) et que l'on nommera ainsi :

- (7) faute PT NEG punition

On attribue aux aspects des noms qui reflètent la structure matérielle des discours qu'ils regroupent : le signe **PT** indique que les discours qu'il regroupe sont des enchaînements transgressifs. « PT » veut rappeler *pourtant*, qui est l'un des connecteurs transgressifs possibles. Le signe **NEG** correspond à la négation, mais il faut y voir un signe de la négation « argumentative », une inversion de sens, d'orientation argumentative, et non pas seulement de la négation « syntaxique ». C'est-à-dire que NEG n'est pas manifesté seulement par *ne pas*, mais parfois aussi par d'autres particules comme *peu* ou *à peine*. On prendra aussi comme la manifestation de NEG x un terme positif qui soit l'« inverse » de x : *pauvre* vaudra comme une manifestation de NEG riche¹¹.

Donc, dans la signification des mots nous avons des familles de discours, les aspects. Ils peuvent être transgressifs comme (7), mais aussi normatifs, comme cet aspect, qui appartient à la signification du mot *prudent* :

- (8) danger DC précaution

Le signe **DC** — qui veut rappeler *donc* — regroupe des enchaînements normatifs. Appartiennent à cet aspect des enchaînements comme (9) et (10) :

- (9) s'il y a du danger, Pierre prend des précautions
- (10) la situation était dangereuse, donc j'ai pris des précautions

¹⁰ Nous faisons abstraction du fait que des mots peuvent avoir une fonction d'opérateur à laquelle nous reviendrons plus bas.

¹¹ Plus précisément, on peut considérer que deux termes x et y sont « inverses » dans ce sens si les aspects argumentatifs x DC z et y DC NEG z peuvent être considérés comme manifestant le même bloc sémantique (cf. plus bas).

Soulignons enfin que c'est en vertu de sa forme qu'un enchaînement relève d'un aspect déterminé, c'est grâce à la présence des mots *danger* et *précaution* reliés par un connecteur normatif que les enchaînements (9) et (10) relèvent de l'aspect (8). C'est la connexion transgressive entre un segment où l'on trouve *faute* et un autre où l'on a *punition* que (4) et (6) relèvent de l'aspect (7).

NB : Dans certains travaux récents, on se réfère aux aspects argumentatifs par le terme « prédicat argumentatif » et aux enchaînements argumentatifs par le terme « jugement ». Cependant, dans ce document, nous allons continuer à parler d'« aspects » et d'« enchaînements ».

1.4. Argumentation interne et argumentation externe

On aura remarqué que les aspects argumentatifs que l'on a associés aux mots *indulgent* et *prudent* ne regroupent pas d'enchaînements contenant dans leurs segments *indulgent* ou *prudent*. Mais les mots ont aussi dans leur signification structurelle des aspects qui regroupent des enchaînements contenant le mot en question en tant que segment. Prenons l'adjectif *prudent*. Il contient dans sa signification, hormis (8), au moins deux autres aspects. Acceptons, aux fins de cette présentation, que qualifier quelqu'un de *prudent* peut être une façon de dire que cette personne est fiable. On peut donc dire que *prudent* contient dans sa signification l'aspect suivant :

(11) prudent DC être en sécurité

Si on dit (12), en discutant sur la possibilité de laisser Jeanne, qui a 2 ans, se promener avec son oncle Pierre, on aura exploité cet aspect qui fait partie de la signification de *prudent* :

(12) Elle va être en sécurité, Pierre est prudent.

Mais on aurait pu aussi bien dire (13) (car, par exemple, la promenade est trop dangereuse pour des petits enfants) :

(13) Même si Pierre est prudent, Jeanne ne va pas être en sécurité.

Dans ce cas on aurait aussi exploité un aspect appartenant à la signification de *prudent*, à savoir l'aspect (14) :

(14) prudent PT NEG être en sécurité

Résumons-nous. Nous avons placé dans la signification de *prudent* ces trois aspects :

(15) danger DC précaution

(16) prudent DC être en sécurité

(17) prudent PT NEG être en sécurité

Comme le mot *prudent* n'apparaît pas en tant que segment de l'aspect (15), on dira que cet aspect appartient à l'**argumentation interne** (AI) de *prudent*. Ce mot apparaît, en revanche, en tant que segment des deux autres aspects. Ils seront dits appartenir à l'**argumentation externe** (AE) de *prudent*. Chacun de ces trois aspects constitue une signification différente de l'adjectif

prudent. Les deux aspects de son AE sont apparentés (ils font partie du même bloc sémantique, notion dont il sera question plus bas), mais utiliser l'un ou l'autre, c'est choisir une « acception » différente de *prudent*.

L'AE peut être « à droite », c'est-à-dire contenant à gauche le terme qu'elle définit, comme prudent DC être en sécurité par rapport à *prudent* ; ou « à gauche ». L'AE à gauche permettrait de distinguer les mots *indulgent* et *laxiste*. En effet, ces adjectifs ont tous les deux dans leurs AI respectives l'aspect faute PT NEG punition. Mais *indulgent* est une « qualité », alors que *laxiste* est un « défaut ». Pour rendre compte de cette différence, on peut penser à introduire dans leurs AE à gauche des aspects comme :

(18) bon DC indulgent

(19) paresseux DC laxiste

Par la nature de l'AE (cf. §1.9), qui fait que les aspects viennent toujours par paires dans une AE, on doit admettre dans ces AE aussi les aspects NEG bon PT indulgent, pour *indulgent*, et pour *laxiste* : NEG paresseux DC laxiste.

Nous pouvons mieux définir maintenant ce que la TBS entend par la signification d'un mot : la signification d'un mot est l'ensemble des aspects argumentatifs qui appartiennent à son AI et l'ensemble des aspects argumentatifs qui appartiennent à son AE (à droite et à gauche).

1.5. Argumentation structurelle et argumentation contextuelle

Bien qu'elles aient des propriétés différentes (que nous présenterons plus en détail dans 1.9), AI et AE ont le même statut vis-à-vis du terme dont elles sont la signification. On dira que ce qu'un terme signifie de façon abstraite, c'est-à-dire sans égard à un discours particulier, est l'ensemble des aspects de son AI et l'ensemble des aspects de son AE qui lui sont attachés de manière « structurelle ». On parle dans ces cas d'argumentations « structurelles » du terme, et on les oppose aux argumentations « contextuelles ». Ce dernier type d'argumentation veut récupérer l'idée que dans le fil du discours, rien n'impose d'employer un mot avec la signification qu'il a en langue : on peut faire dire aux mots des choses qui ne sont pas prévues dans leurs argumentations structurelles. Voici un exemple tiré de Carel (2011a), il s'agit à nouveau de la chanson *Je suis snob* de Boris Vian.

(20) J'suis snob
J'suis ravagé par ce microbe
J'ai des accidents en Jaguar
Je passe le mois d'Août au plumard
C'est dans les petits détails comme ça
Que l'on est snob ou pas

Vian, « J'suis snob »

Ce fragment contient un passage qui définit ce que c'est que d'être *snob* :

(21) C'est dans les petits détails comme ça
Que l'on est snob ou pas

Que faut-il comprendre dans cette définition ? Les petits détails qui font du snob un snob c'est, par exemple, passer le mois d'Août au plumard. Le vers qui introduit cette conduite exprime l'aspect (22):

(22) mois d'Août DC plumard

et évoque l'enchaînement (23) :

(23) dès que l'on est en Août, je reste au plumard

La séquence *c'est dans les petits détails comme ça que l'on est snob ou pas* précise que le snobisme dont parle le locuteur consiste, entre autres choses, à passer le mois d'Août au plumard, c'est-à-dire qu'il associe « contextuellement » l'aspect (22) au mot *snob* de telle sorte que le mot *snob* exprime dans cet énoncé une argumentation interne (puisque le mot *snob* n'apparaît dans aucun des segments de (22)) contextuelle (puisque ce que font les gens snobs au mois d'Août n'est pas spécifié dans la signification linguistique du mot *snob*).

1.6. Interdépendance sémantique

Le fait que différents aspects fassent partie de la signification d'un mot ne veut pas dire que ces aspects soient synonymes. La synonymie entre aspects n'existe simplement pas, et ceci est dû à ce qu'on appelle l'interdépendance sémantique des segments. En effet, nous avons vu que la TBS est une sémantique discursive et que ses discours de base sont les enchaînements argumentatifs (transgressifs et normatifs). Supposer que les enchaînements argumentatifs sont les discours de base de la TBS, théorie purement discursive, entraîne deux conséquences :

- 1) que le sens de tout énoncé n'est constitué que d'enchaînements (et de familles d'enchaînements, i.e. d'aspects) normatifs ou transgressifs ;
- 2) qu'un enchaînement argumentatif (normatif ou transgressif) est inanalysable.

Nous allons développer ce dernier point qui est tout à fait central à la théorie.

Les deux segments d'un aspect sont dans une relation d'**interdépendance sémantique**. Cela veut dire que chaque segment d'un aspect a une valeur qui provient de son rapport avec le reste de l'aspect et que ce qui compte dans l'interprétation, c'est cette seule valeur.

Revenons à l'AI de *prudent* :

(24) danger DC précaution

Comment interpréter les mots *danger* et *précaution* qui se trouvent dans cet aspect ? Selon le principe de l'interdépendance sémantique, leur valeur dans cet aspect provient du lien normatif qui les lie ensemble. On ne cherchera pas à analyser *danger* d'une part et *précaution* d'autre part pour savoir ce que *prudent* veut dire. Le nom de l'aspect ne décrit pas les ingrédients sémantiques de ce qui est désigné par ce nom. Plus spécifiquement, on ne supposera pas de notion « Danger » isolée, qui se trouverait reliée normativement à la notion « Précaution » dans l'AI de *prudent* et à la notion « Faire » dans l'AI de *casse-cou* (danger DC faire). Dans l'AI de *prudent*, on aura un *danger-qui-suscite-des précautions*, et dans l'AI de *casse-cou*, un *danger-qui-attire*, et ces « dangers » sont différents, ne pouvant être décomposés en éléments plus basiques.

C'est l'idée d'une interdépendance sémantique entre les segments des enchaînements qui entraîne le refus du traitement de ceux-ci en termes de passage d'un argument à une conclusion

(dans le cas des enchaînements normatifs), tel que le faisaient les versions préalables de la Théorie de l'argumentation dans la langue. C'est aussi cette idée qui empêche de dire que le connecteur abstrait DC marque une « relation causale » entre deux éléments. Certes, les enchaînements normatifs coïncident avec les exemples qui tombent sous l'étiquette d'« expression de la cause », c'est-à-dire que la TBS, en étudiant les enchaînements normatifs, étudie, en partie, le même phénomène que d'autres sémantiques traitent en termes de causalité. Ces théories analysent ce phénomène en reliant deux propositions par une relation telle qui permet de dire que la première est la cause de la seconde, qui est son effet. La TBS s'éloigne de ce type de théories à deux égards. Premièrement, elle décrit ce phénomène en disant qu'il s'agit d'une seule entité (et non de deux entités reliées) qu'elle note par un aspect normatif, unité indissociable (on vient de le voir à partir de la notion d'interdépendance sémantique) que la théorie traite plutôt comme un prédicat. En effet, l'idée d'aspect a des points en commun avec celle de prédicat du calcul de prédicats. Pour le calcul de prédicats, le prédicat est quelque chose qui est vrai d'un certain nombre d'êtres. L'aspect, pour la TBS, est ce qui est exprimé par un certain nombre d'enchaînements. Prédicats et aspects seraient définis ainsi à partir de leur rapport au singulier, ils sont quelque chose de partagé ou de partageable.

Cette position entraîne un coût théorique certain. Ainsi, par exemple, décrire les phénomènes « scalaires » au style de Ducrot (1973) est désormais impossible : on n'a plus d'« arguments orientés vers une même conclusion », on a à leur place les aspects, qui contiennent en soi à la fois ce qui était appelé « argument » et ce qui était appelé « conclusion ». Modifier « l'argument » c'est produire un changement aussi radical que changer la conclusion, deux aspects *A DC B* et *C DC B* étant incomparables. Voici donc la première manière dont la TBS s'éloigne du traitement du sens à partir de la notion de cause. Cela n'empêche pas pour autant de faire appel parfois à la notion intuitive de cause lorsqu'on parle des aspects normatifs. Mais ces observations n'ont aucune prétention technique.

La TBS s'écarte des théories qui font appel à la notion de cause aussi par la nature de sa démarche vis-à-vis des énoncés qui manifestent le connecteur PT : là où les théories de la cause parlent de « cause inefficace », la TBS voit un autre type d'entité de base. Les aspects en PT sont aussi élémentaires que les aspects en DC.

Retenons donc que chaque segment d'un aspect, ou d'un enchaînement, vaut par son rapport au reste de l'aspect, ou de l'enchaînement. Ce rapport indissociable entre les deux segments d'un aspect, cette interdépendance sémantique, est aussi la manifestation de quelque chose de plus générale et, il faut le dire, très difficile d'expression dans un seul énoncé. Mais il s'agit d'une « inexprimabilité » justifiée. En réalité, cette entité, appelée « bloc sémantique », est exprimable : mais à condition d'être déployée dans une suite d'énoncés.

1.7. Les blocs sémantiques

Soit à décrire le verbe *se résigner*. Qu'est-ce que *se résigner* ? Imaginons que l'on est dans le pire moment de la crise des universités de novembre 2007. Dire que les étudiants de telle université se résignent à la loi Pécresse, c'est dire qu'ils sont contre la loi et que pourtant ils ne font rien pour s'y opposer. Si quelqu'un dit que son enfant s'est résigné à manger à la cantine, cela veut dire que bien que son enfant n'aime pas la cantine, il n'agit pas contre (par exemple, il ne dit pas tous les matins *je ne veux pas rester à la cantine*). On peut donc mettre dans l'AI de *se résigner* l'aspect (25) :

- (25) avoir des raisons pour agir contre *x* PT NEG agir contre *x*

Prenons le cas contraire, où l'on parle des étudiants qui *ne se résignent pas*. Les étudiants qui participent au blocage des universités, tout comme ceux qui se résignent, sont contre la loi, et cela compte bien sûr comme une « raison pour agir contre la loi ». Mais ceux-ci, ils agissent contre l'application de la loi, et ils le font *parce qu'ils sont contre*. Le lien est donc normatif. Si un enfant *ne se résigne pas* à manger à la cantine, on peut aussi dire que *il se plaint* — c'est à peu près tout ce qu'il peut faire comme combat — *parce qu'il n'aime pas la cantine*. Donc on assignera à l'expression *ne pas se résigner* l'aspect :

(26) avoir des raisons pour agir contre x DC agir contre x

Les deux aspects conçoivent l'*action contre quelque chose* comme un effet de la *dissidence* (en réalité *dissidence* est seulement un cas particulier de *avoir des raisons d'agir contre x* : dans *il s'est résigné à sa maladie*, ce qui s'oppose à l'*action contre x* n'est pas de la *dissidence*. Nous allons tout de même utiliser parfois le terme de *dissidence* par commodité). On peut trouver aussi cette même conception de l'*action contre* et de la *dissidence* dans ces autres aspects :

(27) NEG avoir des raisons pour agir contre x DC NEG agir contre x

(28) NEG avoir des raisons pour agir contre x PT agir contre x

Les aspects (25) à (28) conçoivent de la même manière ce qu'est l'*action contre x*, qu'il s'agisse de l'affirmer ou de la nier, ainsi que ce que c'est que d'*avoir des raisons pour agir contre x* : tous les quatre font partie du même **bloc sémantique**.

Intuitivement, un bloc sémantique est une sorte de « conception du monde » en miniature, quelque chose comme une « micro-idéologie » à l'intérieur de laquelle on peut se déplacer, admettant en elle-même des points de vue différents, voire opposés. En l'occurrence, il s'agirait d'une micro-idéologie où *la dissidence mène à l'action*. Cette conception des choses peut être décliné selon quatre aspects de ce bloc. L'idée de dissension et l'idée de réaction dont il est question dans le bloc selon lequel *la dissidence mène à l'action* sont partagées par les quatre aspects de ce bloc. Voici donc ce bloc sémantique complet :

- (29) a. NEG avoir des raisons pour agir contre x PT agir contre x
 b. avoir des raisons pour agir contre x PT NEG agir contre x
 c. avoir des raisons pour agir contre x DC agir contre x
 d. NEG avoir des raisons pour agir contre x DC NEG agir contre x

On voit qu'on fait maintenant ressortir une autre des caractéristiques des aspects : ils sont une saisie particulière d'un bloc sémantique. La compréhension de cette « saisie » d'un bloc spécifique à chacun de ses aspects est facilitée lorsque les aspects peuvent être associés à une expression linguistique déterminée. C'est le cas pour (29)b, qui appartient à l'AI de *se résigner*. L'aspect (29)c peut être exprimé à l'aide de l'expression *ne pas se résigner*. Les deux autres aspects ne se mettent pas en rapport avec des mots mais avec des énoncés, car, on le verra tout à l'heure, si la signification des mots est composée d'aspects argumentatifs, le sens des énoncés contient lui aussi des aspects argumentatifs. Dans ce commentaire trouvé dans un blog d'étudiants de l'Université de Lille, on identifie des énoncés qui véhiculent les aspects (29)b et (29)c, associés respectivement aux expressions *se résigner* et *ne pas se résigner*, ainsi qu'un énoncé interprétable à l'aide de l'aspect (29)d.

- (30) Pas mal d'étudiants sont contre un blocage permanent et aussi contre cette loi. Mais ces étudiants donnent l'impression d'être pour cette loi or c'est faux. On se retrouve donc avec trois "camps" :
- ceux qui sont pour le blocage et contre la loi (29)c
 - ceux qui sont contre le blocage et contre la loi (29)b
 - ceux qui sont contre le blocage et pour la loi (29)d

Chaque « camp » s’oppose aux autres, mais en même temps tous ces points de vue sont en rapport, ce sont bien des « camps » et non pas des opinions isolées. Et si on peut voir des « camps » c’est précisément parce que ces groupes sont caractérisés par des aspects du même bloc. Quant à l’aspect (29)a, qui n’apparaît pas dans le commentaire cité, pourrait être exprimé en énonçant (31) :

(31) Pierre est pour la loi, et pourtant il a participé activement au blocage.

Cet énoncé ne sort pas du point de vue du bloc (29) : tout comme la caractérisation des trois « camps », il conçoit l’action contre quelque chose comme une *action par dissidence* et la *dissidence* comme une cause d’*action contre*¹².

Étant donné deux segments matériels, on peut construire deux blocs différents, c’est-à-dire avec des aspects différents. Ils constituent deux « micro-idéologies » complètement divergentes. Regardons les deux blocs que l’on peut former avec les termes *cher* et *acheter*. Le premier bloc, (32), représente la conception que l’on peut appeler « standard », celle selon laquelle on achète parce que ce n’est pas cher ou bien que ce soit cher. Le second, (33), est la conception du monde de celui qui achète parce que c’est cher, ou bien que ce ne soit pas cher. C’est en partie parce que c’est plus cher que le mal au foie que le snob de Vian préfère avoir un ulcère¹³. Appelons donc ce bloc celui de l’« économie du snob ».

(32) NEG cher PT acheter
cher PT NEG acheter
cher DC acheter
NEG cher DC NEG acheter

(33) cher PT acheter
NEG cher PT NEG acheter
cher DC NEG acheter
NEG cher DC acheter

Nous avons dit que, intuitivement parlant, un bloc sémantique est une « conception du monde », une « micro-idéologie ». Nous voulons par cette métaphore rendre compte de ce que dans un bloc il y a de pluriel, de vaste, d’hétérogène. Car tout comme deux individus ayant les mêmes types de croyances peuvent ne pas se mettre d’accord sur l’interprétation d’un fait individuel, plusieurs points de vue sont possibles à l’intérieur d’un même bloc sémantique. Chacun des quatre aspects d’un bloc le saisissent d’une manière singulière et distincte. Il s’ensuit que pour présenter un bloc en entier, il ne suffit pas d’un énoncé, il faut le « déployer », comme on vient de le faire, avec des énoncés ou des mots associés aux quatre aspects qui en relèvent.

¹² Il pourrait sembler que l’aspect (29)d permettrait de caractériser tant le troisième « camp » que le camp de ceux qui se fichent de la loi et du blocage, i.e. de ceux qui ne bloquent pas parce qu’ils n’ont aucune opinion sur cette loi, ou peut-être ils sont « indécis ». Or on ne peut pas dire de ce quatrième camp qu’ils soient contre le blocage, mais juste qu’ils ne sont pas pour. Reconnaissons que ces personnes sont très difficiles à classer. Nous croyons qu’en fait ce quatrième groupe est en accord avec un aspect qui appartient à un autre bloc : NEG avoir d’opinion DC s’abstenir dans le débat.

¹³ Cf. *J’ai pas mal au foie, personne fait plus ça / J’ai un ulcère, c’est moins banal et plus cher*.

1.8. Le carré argumentatif

L'étude de la négation¹⁴, de *mais*¹⁵, des expressions comme *même*, *en tout cas*¹⁶, d'opérateurs tels que *trop*¹⁷, de ce que la TBS appelle le paradoxe linguistique¹⁸, pour ne citer que quelques exemples, ont montré l'utilité, voire la nécessité, de postuler des relations entre aspects argumentatifs, c'est-à-dire une organisation interne au bloc sémantique. Les relations qui relient les aspects les uns aux autres à l'intérieur d'un bloc permettent de construire un **carré argumentatif**. Le carré argumentatif (qui est le correspondant argumentatif de celui d'Aristote) est une manière de montrer l'organisation interne des blocs sémantiques. Voici le carré du bloc qui nous occupe :

A = avoir des raisons d'agir contre x ; B = agir contre x

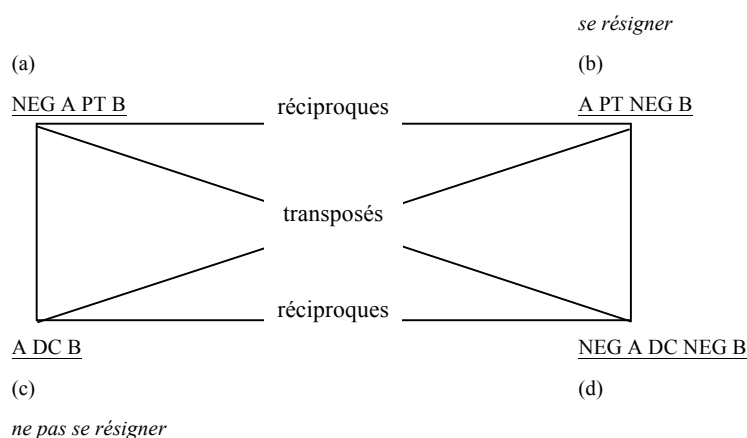


Figure 1
Carré argumentatif où l'on trouve l'AI de l'expression « se résigner »

Dans un carré argumentatif chaque aspect a une position déterminée par sa forme, c'est-à-dire par le type de connecteur et la présence ou absence de négation dans ses segments. Chaque aspect, en vertu de sa forme, est aussi lié aux autres par trois relations formelles : la **conversion**, la **transposition** et la **réciprocité**. Pour établir la relation que vérifient deux aspects d'un même bloc on observera la présence ou l'absence de NEG dans leurs segments, ainsi que leurs connecteurs. Hors leur représentation dans le carré, qui est déjà très explicite, on peut caractériser aussi ces relations à l'aide du tableau suivant, où l'on marque « = » si dans les deux segments comparés il y a soit négation, soit absence de négation, et « ≠ » si seulement l'un d'eux est nié. En ce qui concerne le connecteur, le signe « ≠ » indique que les aspects ont des connecteurs différents, et « = » qu'ils ont le même connecteur.

	Premiers segments	Connecteurs	Seconds segments
Conversion	=	≠	≠

¹⁴ Ducrot et Carel (2006).

¹⁵ Carel (2002b).

¹⁶ Ducrot (2000).

¹⁷ Carel (1995b).

¹⁸ Carel et Ducrot (1999).

Transposition	\neq	\neq	$=$
Réciprocité	\neq	$=$	\neq

Tableau 1
Relations entre aspects du même bloc

Les relations qui constituent le carré argumentatif permettront d'expliciter les différences entre la notion d'AI et d'AE mais aussi de caractériser de nombreux phénomènes linguistiques.

Voici enfin les carrés qui correspondent aux deux blocs que l'on a formés dans le paragraphe précédent avec les termes *cher* et *acheter*.

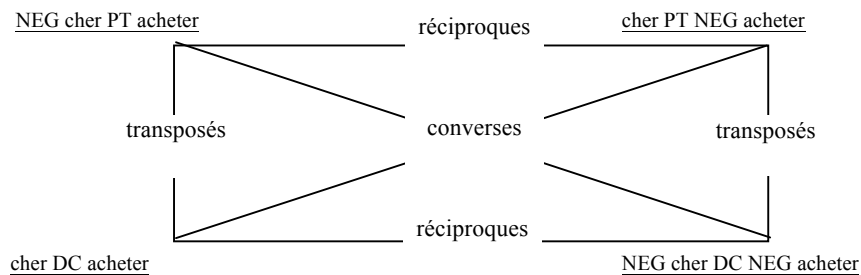


Figure 2
Carré représentant le bloc « économie standard »

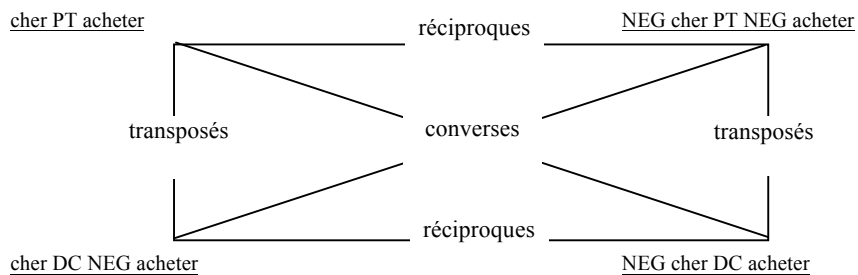


Figure 3
Carré représentant le bloc « économie du snob »

1.9. Propriétés de l'AI et de l'AE

Nous avons vu que l'AI d'un élément linguistique *e* est constituée des aspects qui en sont une paraphrase, et ne contiennent pas matériellement *e* comme segment. Les aspects de l'AE de *e* en revanche, se caractérisent par le fait de contenir *e* comme segment. Nous compléterons

cette description par d'autres propriétés de l'AI et de l'AE qui vont justifier de faire la différence au-delà de la présence ou absence de *e* comme segment dans l'aspect.

1.10. Principe de coprésence

La première de ces propriétés concerne ce que nous allons appeler le « principe de coprésence ». Soit le terme *cher*. Si l'on admet que l'aspect (34) :

(34) cher DC NEG acheter

appartient à son AE, alors on doit admettre aussi dans cette AE son aspect converse, à savoir :

(35) cher PT acheter

Cela veut dire qu'après avoir énoncé *C'est cher*, on peut continuer tant avec (36) qu'avec (37) :

(36) ... donc je ne vais pas l'acheter.

(37) ... et pourtant je vais l'acheter.

De manière générale, placer un aspect dans l'AE d'un terme entraîne la présence dans cette même AE d'un autre aspect. Mais pour préciser ce point il faut distinguer l'AE à droite de l'AE à gauche. En effet, on place dans l'AE d'un terme les aspects où ce terme possède une suite « à droite », comme cher PT acheter par rapport à *cher*, et aussi les aspects où le terme possède un antécédent « à gauche », comme (38), toujours par rapport à *cher*.

(38) rare DC cher

S'il faut distinguer l'AE droite et l'AE gauche, c'est parce que le principe de coprésence s'applique différemment selon qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre. Posons-le ainsi :

Admettre un aspect Z dans l'AE droite de *e* entraîne la présence dans cette même AE de l'aspect converse de Z.

Admettre un aspect Z dans l'AE gauche de *e* entraîne la présence dans cette même AE de l'aspect transposé de Z.

Ainsi, on trouvera dans l'AE droite de *cher* la paire d'aspects converses :

(39) cher DC NEG acheter

(40) cher PT acheter

et dans l'AE gauche de *cher* la paire d'aspects transposés :

(41) rare DC cher

(42) NEG rare PT cher

Soulignons que l'AE, qu'elle soit à droite ou à gauche, est toujours constituée par une paire d'aspects du même bloc.

L'AI se distingue de l'AE en ce qu'elle ne tolère pas deux aspects converses :

Si l'AI d'un terme *e* contient l'aspect Z du bloc *y*, alors l'aspect converse de Z ne pourra pas être aussi dans l'AI de *e*.

Ce principe provient du fait que la négation du terme *e* a l'AI converse de *e*. Nous y reviendrons dans le prochain paragraphe. Illustrons l'incompatibilité des converses dans une AI en revenant à *se résigner*, dont on a dit que l'AI contient l'aspect (43) :

(43) avoir des raisons d'agir contre x PT NEG agir contre x

Son aspect converse caractérise le « camp » de ceux qui se « battent », et donc ne pourrait pas être dans l'AI de *se résigner* :

(44) avoir des raisons d'agir contre x DC agir contre x

Il y a des termes dont l'AI contient deux aspects réciproques. Ces termes sont appelés « termes passoir » parce qu'ils véhiculent souvent une idée de « sélection ». Soit le terme *sujet d'examen*. Un bon sujet d'examen fait passer les bons élèves, et échouer les mauvais. Donc on aura dans son AI les aspects réciproques :

(45) bon DC passe

(46) NEG bon DC NEG passe

On trouvera le même type de configuration dans un adjectif comme *sévère*. On dit de quelqu'un qu'il est sévère s'il punit toute faute, aussi petite soit-elle, ce qui motive la présence dans son AI de l'aspect

(47) faute DC punition

Mais celui qui qualifie quelqu'un de *sévère* n'ira pas jusqu'à dire que celui-là punit des actes qui ne sont pas des fautes (autrement il aurait utilisé l'adjectif *injuste*). C'est pour cela qu'il faut inclure dans l'AI de *sévère*, avec (47), son aspect réciproque, à savoir, (48) :

(48) NEG faute DONC NEG punition

1.11. Négation

La coprésence d'aspects du même bloc est l'un des critères les plus maniables dans l'évaluation de la pertinence d'un aspect en tant qu'AI ou AE d'un terme. L'autre critère qui permet d'établir si un aspect peut être dit appartenir à l'AI / AE d'un terme est celui de la négation, car AI et AE ont des comportements très différents vis-à-vis d'elle.

Soit NEG *e*, la négation d'un terme *e*. NEG *e* possède :

1. l'AI converse de l'AI de *e*.

2. l'AE réciproque de l'AE de *e*.

Le cas de l'AI on l'a déjà vu dans la paire *se résigner* / *ne pas se résigner* (cf. Figure 1). L'aspect que l'on trouve dans l'AI de *ne pas se résigner*, à savoir (49) :

(49) avoir des raisons pour agir contre x DC agir contre x

est le converse de celui que l'on a placé dans l'AI de *se résigner*, (50) :

(50) avoir des raisons pour agir contre x PT NEG agir contre x

Si l'on passe maintenant du côté de l'AE, le cas de figure est différent. Plaçons-nous dans le bloc de l'« économie standard » (cf. *Figure 2*). Il suffit de se situer dans un contexte où, dans un magasin, on regarde — on tient dans la main —, disons, un livre que l'on cherchait depuis longtemps. Dans ces circonstances, on pourra (se) dire : *c'est cher*. Par les propriétés de l'AE, on sait que l'on peut continuer en (se) disant : soit quelque chose comme (*donc*) *je ne vais pas l'acheter*, soit *je vais quand même l'acheter*. Et ceci parce que *cher*, on l'a vu (cf. *I.10*), possède dans son AE droite les deux aspects converses :

(51) cher DC NEG acheter

(52) cher PT acheter

Qu'en serait-il si on (se) disait dans cette situation : *Ce n'est pas cher* ? Il semble que l'on pourrait continuer en (se) disant : (*donc*) *je vais l'acheter* ou *et pourtant je ne vais pas l'acheter*. C'est que la négation de *cher* a dans son AE droite les aspects réciproques de (51) et (52), c'est-à-dire, de l'AE droite de *cher*. Ces aspects sont les suivants :

(53) NEG cher DC acheter

(54) NEG cher PT NEG acheter

L'AE gauche se comporte de la même façon. Dans l'AE gauche de *cher* on aura ces deux aspects :

(55) rare DC cher

(56) NEG rare PT cher

car en disant *c'est un article rare*, *donc c'est cher* ou *c'est un article cher*, *bien que ce ne soit pas rare* on ne fait qu'exploiter l'un de ces deux aspects qui appartiennent à la signification de *cher*. Qu'aura-t-on dans l'AE gauche de *pas cher* ? On aura les réciproques de (55) et de (56), à savoir :

(57) NEG rare DC NEG cher

(58) rare PT NEG cher

2. Le discours

2.1. Le sens des énoncés

Nous avons vu que les énoncés sont décrits par la TBS comme étant associés à des discours argumentatifs normatifs ou transgressifs. Ainsi, nous avons décrit l'énoncé (3), que l'on répète ici :

(59) Marie a été indulgente.

(60) un enfant a commis une faute, pourtant Marie ne l'a pas puni

Mais cette description n'est pas une description complète du sens de (59). Car qu'est-ce que le sens de (59) aura en commun avec le sens de (61) si le sens de chacun n'est qu'un enchaînement, l'un parlant de Marie et ses élèves, et l'autre du père du sujet parlant ?

(61) Mon père était indulgent.

(62) même si je commettais une faute, mon père ne me punissait pas

Autrement dit, si l'on reste au niveau des enchaînements argumentatifs évoqués, les sens de ces deux énoncés ne sont pas comparables, ils n'ont strictement rien à voir. Or ce n'est pas ce qui semble se passer. Ils ont au moins quelque chose de « matériel » en commun. On pourrait dire que ces enchaînements ont en commun le groupe verbal à gauche du connecteur, le connecteur et le groupe verbal à droite du connecteur. Notons le groupe verbal à gauche faute, le connecteur, *PT*, et le groupe verbal à droite NEG punition. Nous avons donc l'aspect :

(63) faute *PT* NEG punition

Ce que ces énoncés ont en commun, c'est l'expression de l'aspect (63). Chacun de ces énoncés évoque un enchaînement différent, mais ils expriment tous les deux cet aspect. On pourrait se dire alors que, puisqu'il est souhaitable de trouver ce que les énoncés ont en commun, on pourrait se satisfaire de l'aspect qu'ils expriment. Mais les énoncés, remarque banale, doivent pouvoir aussi être distingués les uns des autres, surtout quand ils expriment le même aspect. C'est le rôle de l'enchaînement que de fournir cet élément qui individualise l'énoncé par rapport à ceux qui expriment le même aspect.

De manière générale, pour la TBS, les énoncés (canoniques¹⁹) ont dans leur sens un aspect, qui sera dit **exprimé**, et un enchaînement qui sera dit **évoqué**. L'aspect exprimé par un énoncé est ce qui permet de comparer des énoncés entre eux, et aussi ce qui permet de mesurer la pertinence ou la cohérence d'un énoncé par rapport au reste du discours auquel il appartient. L'enchaînement que l'énoncé évoque rend compte de ce que l'énoncé a de particulier, de la façon dont il instancie l'aspect qu'il exprime. Ce sont les enchaînements (60) et (62) qui permettent de saisir ce que les énoncés (59) et (61) ont de particulier, ce qui les distingue. La paire formée par l'aspect exprimé et l'enchaînement évoqué sera appelée le **contenu argumentatif** du sens d'un énoncé. Le contenu argumentatif fera l'objet des prochains paragraphes.

¹⁹ Cf. §2.3 pour des cas différents.

2.2. Concrétisation

Le rapport qui existe entre l'enchaînement et l'aspect qui font partie du même contenu argumentatif est appelé « concrétisation », au sens où l'enchaînement *concrétise* l'aspect. Mais que veut dire qu'un enchaînement « concrétise » un aspect ? La question est épineuse, mais intéressante. L'idée est la suivante. Tout enchaînement relève d'un aspect en vertu de sa forme, nous l'avons vu au paragraphe 1.3. Un enchaînement comme (64) relève de l'aspect (65).

(64) Bien que Charlie Parker ne cherche pas la note parfaite, il la trouve.

(65) NEG chercher PT trouver

Un enchaînement ne relève que d'un aspect, étant donné que la relation « relève de » est transparente, presque immédiate. Par simplicité, nous avons en général présenté le rapport entre l'aspect que l'énoncé exprime et l'enchaînement que l'énoncé évoque comme si l'enchaînement évoqué relevait systématiquement de l'aspect exprimé : il ferait partie de la « famille de discours » dont l'aspect est le nom. Or souvent il n'en est rien. Un énoncé peut évoquer un enchaînement ne relevant pas de l'aspect que l'énoncé exprime (c'est ce qu'on appelle le « décalage », dont la définition se trouve au paragraphe suivant). Une contrainte pèse néanmoins sur cette paire : l'enchaînement que l'énoncé évoque doit « concrétiser » l'aspect exprimé. C'est le cas lorsque l'enchaînement « relève » de l'aspect, mais d'autres possibilités existent. Ainsi, prenons cet enchaînement, tel qu'il serait énoncé dans une épreuve de mathématiques (l'exemple est de Carel²⁰) :

(66) Le problème faisait quatre pages donc Pierre en a fait les deux tiers.

Cet enchaînement, en vertu de sa forme, relève d'un aspect tel que (67) :

(67) faire quatre pages DC en faire les deux tiers

De toute évidence, cet aspect n'est pas celui qui est exprimé par l'énoncé, ce n'est pas cet aspect là que l'enchaînement relie au discours qui se déroule — sauf à admettre que Pierre résout systématiquement 2,6667 pages quand le problème en fait quatre, et ceci à cause de ce qu'il en fait quatre. Quel est donc l'aspect exprimé ? Le choix est à faire entre les différents aspects que l'enchaînement (66) « concrétise », à savoir, outre l'aspect (67), qui n'est pas très vraisemblable, les aspects que nous notons dans (68)²¹ :

- (68) a. difficile DC NEG réussir (le problème était long et donc Pierre a répondu à peu de questions)
 b. NEG difficile DC réussir (le problème était court et donc Pierre a répondu à beaucoup de questions),
 c. difficile DC réussir ou
 d. NEG difficile DC NEG réussir (sous ces deux dernières interprétations, Pierre serait un étudiant paradoxal, qui a besoin de difficulté pour se révéler, c'est ainsi que les « surdoués » sont présentés dans la presse).

L'énoncé (66) peut ainsi exprimer n'importe lequel de ces aspects²². Une différence flagrante apparaît tout de suite entre la relation « relève de » et « concrétise » : si un enchaînement ne

²⁰ Carel (2011a).

²¹ Si nous préférons ces aspects à d'autres où la source de la réussite ou de l'échec soit la longueur (et non la difficulté), comme dans l'aspect long DC NEG réussir, c'est parce que les aspects de (68) représentent mieux le fait que la longueur, telle qu'elle est présentée par l'énoncé, est comprise en soi comme une difficulté qui s'oppose à la réussite.

²² Si un énoncé est un enchaînement argumentatif, l'énoncé s'évoque lui-même.

relève que d'un aspect (l'enchaînement (66) relève forcément de l'aspect (67)), il en concrétise plusieurs ((66) concrétise l'aspect dont il relève, i.e. (67), et les quatre aspects consignés dans (68)). Dans le contenu argumentatif qu'un énoncé véhicule, l'enchaînement évoqué concrétise l'aspect exprimé²³.

On aura sans doute remarqué que cette relation de concrétisation manque d'une définition précise. Carel²⁴ propose toutefois les conditions suivantes :

- (a) tout enchaînement concrétise plusieurs aspects
- (b) tout enchaînement concrétise l'aspect dont il relève
- (c) si un enchaînement est normatif (resp. transgressif), il ne concrétise aucun aspect transgressif (resp. normatif)

Nous voyons dans la relation de concrétisation un outil méthodologique : une contrainte de cohérence pesant sur le couplage d'un aspect et un enchaînement dans un même contenu argumentatif.

Signalons enfin que la *concrétisation* n'est pas une « opération » mais une « relation ». L'enchaînement concrétise des aspects indépendamment de son énonciation, tout comme un mot est associé aux aspects de sa signification. La concrétisation est l'association virtuelle d'un enchaînement vis-à-vis des aspects qui peuvent l'accompagner dans un contenu argumentatif donné. L'énoncé exprime un aspect que l'enchaînement qu'il évoque concrétise.

2.3. Décalage

Quand l'enchaînement évoqué ne relève pas de l'aspect exprimé, on parle de **décalage**. Supposons que (66) soit énoncé pour dire que le problème était difficile et que du coup Pierre n'a pas pu réussir à le faire (cf. l'aspect (68)a). Dans ce cas le contenu argumentatif de l'énoncé (66) serait (69), où l'on consigne l'aspect exprimé et l'enchaînement évoqué (qui est simplement l'enchaînement énoncé dans (66), puisqu'il s'agit d'un enchaînement argumentatif, c'est-à-dire d'un discours basique) :

- (69) [difficile DC NEG réussir ;
 le problème faisait quatre pages donc Pierre en a fait les deux tiers]

L'énoncé (66) est donc « décalé » : l'enchaînement qu'il évoque ne relève pas de l'aspect qu'il exprime. On pourrait se demander comment est fait le choix de cet aspect (outre la cause de la contrainte de concrétisation, qui n'impose pas cependant un choix parmi tous les aspects que l'enchaînement concrétise). C'est dans le contexte d'énonciation qu'il faudra chercher (au sens le plus large), mais souvent l'élément qui produit le décalage est à trouver au sein même de l'énoncé :

- (70) Ce prudent alpiniste est redescendu avant la pluie.

En effet, dans (70) l'aspect que l'énoncé exprime est fourni par le mot *prudent*, qui a dans son argumentation interne l'aspect (71) :

- (71) danger DC précaution

²³ On parle de l'aspect et de l'enchaînement qui font partie du contenu argumentatif d'une unité de discours particulière. La notion d'unité de discours est introduite dans le paragraphe 2.4.

²⁴ *Op.cit.*

Mais l'énoncé évoque un enchaînement qui ne relève pas de cet aspect, il évoque (72) :

(72) il allait y avoir de la pluie et donc cet alpiniste est redescendu

qui relève de pluie DC redescendre. Il y a donc décalage. Si ce dernier était l'aspect exprimé, le sens de l'énoncé passerait sous silence le fait que la pluie est vue comme un danger, et redescendre, comme une précaution. Cette indication ne peut provenir que de l'AI de *prudent*. Notons en effet que la différence entre l'énoncé (70) et un autre où le mot *prudent* ne figure pas, comme dans :

(73) L'alpiniste est redescendu avant la pluie.

c'est que (73), contrairement à (70), n'explicite pas le sens qu'il faut donner à cette redescente, la phrase ne permet pas de décider sur si l'alpiniste est redescendu à cause de la pluie ou parce qu'il avait oublié un rendez-vous. Si on utilisait (73) en défense de la prudence de l'alpiniste, on pourrait facilement invalider l'argument en faisant valoir qu'il était redescendu parce qu'il avait un rendez-vous, que la pluie ne lui faisait pas peur.

Voici donc une dernière justification à la nécessité de faire intervenir dans le contenu argumentatif de l'énoncé à la fois un aspect et un enchaînement : autrement, on ne pourrait pas rendre compte de ce phénomène d'intrication sémantique, le décalage.

2.4. Unités de discours

L'unité minimale de sens (rappelons que le *sens* est l'entité sémantique que l'on rattache à l'énoncé) est l'**unité de discours** que forment un contenu argumentatif, son mode de présentation et sa fonction discursive. La fonction discursive concerne le rôle du contenu dans le texte (au sens large), où elle s'insère. Considérons la phrase *Je ne suis pas ta bonne* énoncée par une femme à son mari. On aura, d'une part, la mise en discours de manière affirmative d'un contenu intégrant le résultat de la négation syntaxique, en l'occurrence [je ne suis pas ta bonne, donc je ne ferai pas ce que tu viens de me demander], et d'autre part, le rejet du contenu véhiculé par la phrase qui reçoit la négation syntaxique, soit [il suffit que tu me demandes quelque chose pour que je le fasse]. Si d'autres théories parlent d'« attitude du locuteur », la TBS parle dans ces cas de « fonction textuelle », car il ne s'agit pas de dépeindre les états psychologiques des auteurs des énoncés, mais de rendre compte du fait que l'énoncé peut présenter des contenus des fonctions différentes : ils peuvent être *posés*, *accordés* ou *exclus*. Un contenu apparaît avec la fonction *posé* lorsqu'il est ce qui est mis en avant, est montré comme pouvant être défendu, commenté, critiqué, comme ce avec quoi d'autres contenus peuvent s'articuler. Les contenus *accordés* sont présentés comme étant en dehors de la discussion, comme ne nécessitant pas de défense parce qu'allant de soi, comme ne donnant pas lieu à des articulations avec d'autres contenus. C'est le cas de certains présupposés. La fonction d'exclusion, quant à elle, présente le contenu comme rejeté, comme n'étant pas retenu pour la suite du discours. Dans l'exemple cité, pour la TBS, le premier contenu serait affecté de la fonction textuelle « posé », le second, de la fonction textuelle « exclu ».

En termes plus généraux, la structure de l'unité de discours est la suivante (si on fait abstraction du « mode de présentation » du contenu) :

(74) (fonction discursive, [aspect ; enchaînement])

Dans le cas de (75), l'unité de discours (on dira aussi parfois unité *discursive*, ou *unité* tout court) véhiculée est (76) :

- (75) Charlie Parker trouve la note parfaite sans la chercher.
- (76) (posé, [NEG cherche PT trouve ;
bien que Charlie Parker ne cherche pas la note parfaite, il la trouve])

2.5. Énoncés composés

Jusqu'ici nous n'avons vu que des énoncés qui véhiculent une seule unité de discours, que l'on appellera « simples », mais très souvent deux ou plus unités sont articulées dans le sens d'un énoncé, ceux-ci seront appelés « composés » (Lescano 2008). C'est le cas de la négation dite « polémique » (Ducrot 1984). Dans le cadre argumentatif que nous adoptons, la négation polémique, qui vise à réfuter un énoncé, est décrite comme véhiculant deux unités discursives de contenus qui s'opposent par « conversion » ou par « réciprocité » (selon que l'aspect exprimé soit l'AI ou l'AE du terme nié, cf. §1.8), dont on pose l'une et l'on exclut l'autre. Soit le dialogue (77) :

- (77) A : Si tu appelles Pierre il pourrait t'aider, il est intelligent.
B : Pierre n'est pas intelligent.

La négation polémique (77)B sera décrite comme véhiculant à la fois ces deux contenus :

- (78) a. (exclu, [difficile PT fait ;
même si c'est difficile, Pierre peut le faire])
- b. (posé, [difficile DC NEG fait ;
si c'est difficile, Pierre ne peut pas le faire])

où l'on voit que l'aspect exclu et l'aspect posé sont en relation de conversion. Les énoncés comme (77)B sont **composés** : ils véhiculent plus d'une unité de discours.

On peut maintenant définir avec encore plus de précision ce que l'on entendra par « sens » : le sens d'un énoncé est l'ensemble des unités de discours (éventuellement une seule unité) qu'il communique. Cependant cette définition ne concerne que les énoncés qui véhiculent par eux-mêmes un contenu argumentatif. Nous verrons dans §2.9 que ce n'est pas toujours le cas.

2.6. La structure fonctionnelle de l'énoncé

La caractérisation argumentative d'un énoncé ne s'arrête pas à la caractérisation de son sens. Elle comprend aussi la description de ce que l'on peut appeler la **structure fonctionnelle** de l'énoncé (Lescano 2008), c'est-à-dire, la spécification du rôle de chaque élément dans l'apparition de telle unité discursive. C'est à ce niveau que la signification de la phrase intervient : la signification de la phrase est l'ensemble de contraintes sur les structures fonctionnelles que l'énoncé peut exploiter.

Une question que nous nous poserons vis-à-vis de quasiment chaque énoncé que l'on analysera est : quelle est la fonction du terme *t* de l'énoncé par rapport au contenu argumentatif *c* ? La fonction d'un élément (le plus souvent un mot, mais pas nécessairement) *c*'est sont rôle

dans l'expression d'un aspect ou dans l'évocation d'un enchaînement. Les fonctions des éléments de l'énoncé sont donc calculées par rapport à une unité communiquée. Ainsi, si l'énoncé est sémantiquement complexe, chaque élément peut avoir une fonction différente vis-à-vis de chaque unité. Nous étudierons dans cette section les deux grands types structures fonctionnelles (dites prédication centrée et connective), et les fonctions argumentatives qu'un élément peut remplir.

2.7. Deux types de structure fonctionnelle

On se demandera d'abord quel(s) terme(s) de l'énoncé est (sont) le(s) « responsable(s) » d'un aspect déterminé exprimé par l'énoncé, en se concentrant sur les mots « pleins ».

L'énoncé (79) exprime l'aspect (80).

(79) Pierre est pauvre parce qu'il est artiste.

(80) artiste DC pauvre

Les éléments de (79) qui en sont fondamentalement responsables sont les mots *artiste* et *pauvre*. Bien sûr, la particule *parce que* est le terme qui manifeste le connecteur normatif DC, et toute la structure syntaxique est aussi responsable de l'expression de cet aspect — de là le *fondamentalement* de la phrase précédente —, mais ce que nous cherchons c'est à caractériser la fonction argumentative des mots pleins, leur rôle dans l'apparition de l'aspect. Dire qu'un élément est « responsable » (ceci n'est pas un terme technique) d'un aspect, cela veut dire que l'expression de l'aspect en dépend : commuter dans (79) *pauvre* par *heureux* ou *artiste* par *médecin*, donnera des aspects radicalement différents de (80) (à savoir, artiste DC heureux ; médecin DC pauvre), alors que commuter *Pierre* par *Jean*, par *le voisin*, ou par tout autre groupe nominal en « usage référentiel », ne produira pas un tel changement, ce sera toujours l'aspect (80) qui sera exprimé. Si dans (80) deux éléments sont responsables de l'aspect (à savoir, les mots *pauvre* et *artiste*) l'aspect (82) qu'exprime l'énoncé (81) provient d'un seul élément de l'énoncé, le mot *intelligent*. L'aspect (82) appartient à l'AI structurelle d'*intelligent*.

(81) Pierre est intelligent

(82) difficile PT comprend

Les énoncés (79) et (81) expriment leurs aspects de manière différente. Le premier le fait grâce à une liaison de surface entre deux termes, entendant par là que les deux segments de l'aspect exprimé sont visibles dans l'énoncé. Cette idée de *liaison de surface* ne prend pas en compte la présence du connecteur qui explicite le connecteur normatif ou transgressif, mais seulement la présence dans l'énoncé des mots pleins qui se retrouvent dans les segments de l'aspect exprimé. Ainsi l'énoncé (83) (tiré de Carel (2005)) :

(83) Cet homme vertueux me sera cher.

exprime vertueux DC cher et donc présente une liaison de surface dans notre sens, sans qu'il y ait pour autant de connecteur normatif explicite. En revanche, l'aspect qu'exprime l'énoncé (81) provient d'un seul mot : *intelligent*. Cette différence concerne donc la *manière* dont on atteint l'aspect exprimé, ou plus simplement, la manière dont l'énoncé exprime l'aspect. Il s'agit donc d'une question de structure fonctionnelle : soit l'aspect provient d'un seul terme, soit l'aspect provient d'une connexion entre deux termes. La structure fonctionnelle des énoncés dont l'aspect provient d'un seul terme est appelée **prédication centrée**. Celle qui comporte une

connexion entre deux termes est appelée **prédication connective**. Ce sont les deux grands types de structure fonctionnelle.

Il doit être noté que les prédications connectives ne font pas forcément usage des aspects qui sont logés dans la signification des termes qui le composent. Ainsi *Pierre est pauvre parce qu'il est artiste* n'exploite, dans l'aspect posé artiste DC pauvre, ni la signification d'*artiste* ni celle de *pauvre*, et vertueux DC cher n'est pas nécessairement dans la signification ni de *vertueux* ni de *cher*. L'idée de prédication connective rend justement compte de la capacité du discours à exprimer des aspects qui ne sont pas (nécessairement) prévus dans la langue²⁵.

2.8. Fonctions argumentatives

En nous forçant à nous interroger sur les termes « responsables » de l'expression des aspects, la dichotomie entre les deux types de prédication nous a mené déjà sur le terrain des fonctions des termes des énoncés. Nous allons présenter ici les fonctions argumentatives, qui concernent le composant du sens que l'on appelle le *contenu argumentatif*, en nous concentrant maintenant sur les mots « pleins ».

2.8.1. Les termes expressifs

Revenons aux énoncés (79) et (81), que l'on répète ici.

(84) Pierre est pauvre parce qu'il est artiste.

(85) Pierre est intelligent

Le premier exprime l'aspect (86), et le second, l'aspect (87).

(86) artiste DC pauvre

(87) difficile PT comprend

Nous avons dit que les termes responsables de l'aspect exprimé par (84) sont à la fois *pauvre* et *artiste*, et que le terme responsable de l'aspect exprimé par (85) est *intelligent*. S'ils apportent l'aspect de manière différente (puisque dans un cas il y a une prédication connective et dans l'autre une prédication centrée), ces mots sont tous les trois responsables, au même titre, de l'aspect que leurs énoncés respectifs expriment. Cette « responsabilité » a un nom technique : les termes ayant une responsabilité dans l'expression d'un aspect sont appelés **termes expressifs**.

²⁵ Les prédications centrées peuvent aussi exprimer des aspects qui ne sont pas dans la signification structurelle du terme d'où l'aspect provient. C'est notamment le cas lorsqu'il est exprimé la signification contextuelle d'un terme.

Internalisateurs

Précisons l'idée d'expressivité en regardant l'énoncé (88), dont on supposera qu'il exprime l'aspect (89) :

(88) J'ai cherché Pierre en vain toute la journée.

(89) chercher PT NEG trouver

Comment arrive-t-on de (88) à (89) ? Nous avons vu que *chercher* possède dans son AE droite ces deux aspects (cf. 1.10) :

(90) chercher DC trouver

(91) chercher PT NEG trouver

En d'autres termes, le mot *chercher* est capable d'exprimer l'un ou l'autre de ces aspects. Ducrot (2002) suggère que l'expression *en vain*, choisit (90) comme argumentation interne de l'énoncé, et donc il parle d'« internalisation » d'une argumentation externe. Le phénomène d'**internalisation** montre qu'il y a une autre manière pour un terme d'être *responsable* d'un aspect que de l'apporter directement de sa propre signification (cf. *intelligent* dans (81)) ou par une connexion (normative ou transgressive) avec un autre terme (cf. *pauvre* et *artiste* dans (79)). Un terme peut aussi se limiter à *choisir* un aspect appartenant à un bloc sémantique qui est fourni par un autre élément. C'est le cas de *en vain*. En fournissant son AE, *chercher* établit le bloc dans lequel *en vain* peut choisir l'aspect. *En vain* est donc responsable de l'aspect exprimé, mais avec une responsabilité différente de celle des termes qui apportent directement leur propre AI ou AE, ou qui se « connectent » avec un autre terme de l'énoncé.

Le cas général de l'expressivité doit donc être divisé en deux sous cas : on a, d'une part, les termes qui apportent le bloc sémantique dont relève l'aspect exprimé, qui sont appelés termes **constitutifs**, et d'autre part, les termes qui collaborent au choix de l'aspect à l'intérieur du bloc proposé par les termes constitutifs, appelés termes **purement expressifs**. Ensemble, ils forment la catégorie des termes **expressifs**. Revenons à (90). *Chercher* est un terme constitutif parce qu'il fournit le bloc à l'intérieur duquel se trouvera l'aspect exprimé (bien qu'il ne décide pas sur cet aspect), alors que *en vain* est purement expressif du fait de participer au choix de l'aspect exprimé, et ceci à l'intérieur du bloc qu'apporte *chercher*. Tous les deux sont les termes expressifs de l'énoncé.

On peut maintenant préciser la fonction de *pauvre* et *artiste* dans (84) et d'*intelligent* dans (85). Il semble clair que du fait d'apporter directement l'aspect exprimé ce sont eux-mêmes qui fournissent le bloc dont l'aspect relève. Quand l'aspect n'est pas issu d'une opération comme l'internalisation, mais de la connexion directe de deux éléments (comme dans (84)), ou de la signification d'un mot (comme dans (85)), ces termes sont non seulement expressifs, mais plus précisément constitutifs.

2.8.2. Les termes non expressifs

Passons aux termes non expressifs. Par définition, ils ne participent pas à l'expression de l'aspect. En général, un nom propre, comme *Pierre* dans (92) :

(92) Pierre est intelligent.

est un terme indifférent vis-à-vis de l'expression de l'aspect difficile PT comprend, c'est-à-dire que l'on peut commuter *Pierre* par d'autres noms propres ou d'autres groupes nominaux « référentiels » comme *le voisin*, sans que l'aspect en soit altéré. Les termes non expressifs ont pour seul rôle de déterminer l'enchaînement argumentatif qui est évoqué par l'énoncé. *Pierre* dans (92) a pour seul rôle de participer à la sélection de l'enchaînement (93) :

(93) Même si c'est difficile, Pierre comprend.

Les termes qui sont dans cette fonction sont appelés termes **évocateurs sélecteurs**. Insistons sur le fait que ces éléments n'ont pas d'autre rôle, car en réalité tous les éléments de l'énoncé, même les expressifs, peuvent participer à la sélection de l'enchaînement. En outre, des éléments comme les morphèmes grammaticaux du verbe peuvent être vus comme des évocateurs sélecteurs : en principe — la chose est à étudier —, un verbe du présent sélectionne un enchaînement au présent.

Être évocateur sélecteur n'est pas la seule manière pour un terme d'être non expressif. Le décalage introduit une autre fonction non expressive. Si l'on considère l'énoncé (70), l'aspect exprimé par l'énoncé, à savoir l'aspect (94), est fourni par le mot *prudent*, alors que l'enchaînement évoqué, (96), ne relève pas de cet aspect mais de (95), qui n'est pas exprimé. C'est pour cela que l'on parle de décalage.

(94) danger DC précaution

(95) pluie DC redescendre

(96) il allait y avoir de la pluie et donc cet alpiniste est redescendu

Etant donné que l'aspect est fourni directement par *prudent* (ce qui est une autre façon de dire que *prudent* fournit à la fois le bloc et l'aspect), il s'agit d'un terme constitutif (le seul que comporte l'énoncé). Quel est alors le rôle du GV *est redescendu avant la pluie* ? Cette expression sélectionne l'aspect dont relève l'enchaînement évoqué (en l'occurrence, (95))²⁶, qui n'est pas exprimé. Le rôle de ces termes est donc d'établir la structure sémantique de l'enchaînement évoqué, sans pour autant déterminer l'aspect qui sera exprimé par l'énoncé. Les termes qui sont dans cette fonction sont appelés **évocateurs aspectifs**.

2.9. Motif argumentatif

Le contenu argumentatif d'une unité de discours est parfois apporté par des éléments qui ne se trouvent pas forcément dans le même énoncé.

(97) Pierre est prudent. Il est redescendu de la montagne avant la pluie.

Le premier énoncé de (97) véhicule le contenu suivant :

(98) [danger DC précaution ;
S'il y a du danger, Pierre prend des précautions]

Regardons maintenant le second énoncé, *Il est redescendu de la montagne avant la pluie*. Cet énoncé est « décalé » (cf. §2.3). Il évoque l'enchaînement :

²⁶ Qui n'est pas l'aspect exprimé par l'énoncé (en l'occurrence, (94)).

(99) il allait pleuvoir, et donc il est redescendu de la montagne

et exprime un aspect dont (101) ne relève pas, à savoir, (100) :

(100) danger DC précaution

D'où provient cet aspect ? De l'AI du mot *prudent*, qui se trouve dans le premier énoncé de la suite. C'est-à-dire que le contenu (101) est communiqué *en collaboration* entre le premier et le second énoncé de (98) :

(101) [danger DC précaution ;
Il y allait avoir de la pluie, donc Pierre est redescendu de la montagne]

Il s'agit d'un cas typique de décalage, avec cette particularité que le terme qui fournit l'aspect et ceux qui fournissent l'enchaînement se trouvent dans des énoncés différents. On constate ainsi que le contenu argumentatif peut être le résultat de l'interaction entre plusieurs énoncés. Cela veut dire qu'il faut que l'on rende indépendante l'idée de *segment du discours véhiculant un contenu argumentatif* de celle de *énoncé*, qui n'est qu'un cas particulier de la première, que l'on appelle « **motif argumentatif** ». Un motif argumentatif est le segment textuel qui véhicule (au moins) un contenu argumentatif complet, c'est-à-dire un binôme aspect / enchaînement. La suite (98) est un motif constituée de deux énoncés, étant donné que le contenu (101) est communiqué grâce au rapport entre les deux énoncés qui la constituent.

Les énoncés analysés dans les sections précédentes étaient des motifs argumentatifs coïncidant avec les limites d'un énoncé. C'est le cas de (64) – que l'on répète ici –, puisqu'il exprime l'aspect et évoque l'enchaînement que l'on trouvera dans le contenu qu'il véhicule, à savoir :

(102) Bien que Charlie Parker ne cherche pas la note parfaite, il la trouve.

(103) [NEG chercher PT trouver ;
 Bien que Charlie Parker ne cherche pas la note parfaite, il la trouve]

Bibliographie

- Carel, M. (1992) *Vers une formalisation de la théorie de « l'argumentation dans la langue »*, thèse de doctorat, Paris (EHESS).
- Carel, M. (1994) « L'argumentation dans le discours : argumenter n'est pas justifier », *Langage et Société*, 70, p. 61-81.
- Carel, M. (1995a) « trop: argumentation interne, argumentation externe et positivité », en Anscombe, J.-C. (éd.) *Théorie des topoï*, Paris, Kimé, p. 177-206.
- Carel, M. (1995b) « pourtant: argumentation by exception », en Raccah, P.-Y. (éd.) *Journal of Pragmatics*, vol. 24, 1-2, p. 167-188.
- Carel, M. (1998a) « Prédication et argumentation », en Mats Forsgren, Kerstin Jonasson y Hans Kronning (éds.) *Prédication, assertion, information, Acta Universitatis Upsaliensis*, Uppsala, p. 93-103
- Carel, M. (1998b) « Argumentacion normativa y argumentacion exceptiva », García Negroni, M. M. (éd.), *Signo y seña*, 9, p. 255-298.
- Carel, M. (2000) « Para un tratamiento argumentativo de la predicacion », in M.-M. García Negroni et M. Tordesillas (éds.), *Revista iberoamericana de Discurso y Sociedad*, vol. 2, 4, Barcelona: Gedisa, p. 45-73.
- Carel, M. (2001) « Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes », *Langages*, 142, p. 10-21.
- Carel, M. (2002a) « Argumentation interne aux énoncés », *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, 11, p. 101-119.
- Carel, M. (2002b) « Occupe-toi d'Amélie : emploi contrastif de mais et illustration », *Cahiers de Linguistique Française*, 24, p. 169-205.
- Carel, M. (2003) « L'argumentation est-elle polyphonique ? », in A. Rabatel (éd.) *Cahiers de praxématique*, vol.43, pp.191-212.
- Carel, M. (2004a) « La explicación redundante », in E. Arnoux et M.-M. García Negroni (éds.) *Homenaje a Oswald Ducrot*, Buenos Aires : Eudeba, p. 77-94.
- Carel, M. (2004b) « Note sur l'abduction », *Travaux de linguistique*, n° 27, p.93-111.
- Carel, M. (2005) « La construction du sens des énoncés », *Revue romane*, n° 40-1, p. 79-97.
- Carel, M. (2008) « Polyphonie et argumentation », in *Hommage à Henning Nølke*, Peter Lang, sous presse.
- Carel, M. (2011a) *L'entrelacement argumentatif. Lexique, discours et blocs sémantiques*. Paris : Honoré Champion.
- Carel, M., (2011b) « La polyphonie linguistique », in *Transposition*, n° 1, revue en ligne : <http://transposition-revue.org/article/la-polyphonie-linguistique>.
- Carel, M. et Ducrot, O. (1999a) « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », in O. Galatanu et J.-M. Gouvard (éds.), *Langue française*, 123, p. 6-26.
- Carel, M. et Ducrot, O. (1999b) « Les propriétés linguistiques du paradoxe : paradoxe et négation », in O. Galatanu et J.-M. Gouvard (éds.), *Langue française*, 123, p. 27-40.
- Carel, M. et Ducrot, O. (2005) *La semántica argumentativa. Una introducción a la teoría de los bloques semánticos*, M.M. García Negroni et A. Lescano (éds.), Buenos Aires : Colihue Universidad.
- Carel, M. et Ducrot, O. (2009) « Mise au point sur la polyphonie », in *Langue française*, n° 164, p. 33-44.
- Carel, M. et Schulz, P. (2002) « De la généricité des proverbes : une étude de l'argent ne fait pas le bonheur et il n'y a pas de roses sans épines », *Langage et société*, 102, p. 33-70.
- Ducrot, O. (1972) *Dire et ne pas dire*, Paris : Hermann.
- Ducrot, O. (1973) *La preuve et le dire*, Paris : Mame
- Ducrot, O. (1980) « Analyse de textes et linguistique de l'énonciation » in O. Ducrot et al., *Les mots du discours*, Paris : Minuit, p. 7-56.
- Ducrot, O. (1984) *Le dire et le dit*, Paris: Minuit.
- Ducrot, O. (2001a) « Quelques raisons de distinguer 'locuteurs' et 'énonciateurs' », *Polyphonie - linguistique et littéraire*, 3, p. 20-41.
- Ducrot, O. (2001b) « Critères argumentatifs et analyse lexicale », *Langages*, 142, p. 22-40.
- Ducrot, O. et Carel, M. (2006) « Description argumentative et description polyphonique : le cas de la négation », in L. Perrin (éd.) *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours, Recherches linguistiques*, 28, Université de Metz.
- Ducrot, O. et Todorov, T. (1972) *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Seuil.

- Lescano, A. (2008) *Pour une grammaire argumentative de la phrase. Le cas de l'article défini et indéfini en français et en espagnol*, thèse de doctorat, Paris (EHESS).
- Lescano, A. (2009) « Pour une étude du ton », *Langue française*, n° 164, p. 45-60.
- Lescano, A. M. (2013) « Stéréotypes, représentations sociales et blocs conceptuels », *SEMEN*, n. 35.